

Vendredi 29 janvier, le Conseil Départemental a été désavoué lors du Conseil de discipline qui se tenait à Pantin. Les soutiens de Boualem étaient rassemblés devant le CIG. Le rassemblement intersyndical et interprofessionnel a duré toute la matinée.

Boualem était convoqué en Conseil de discipline avec une demande d'exclusion temporaire de deux mois sans salaire (dont un mois avec sursis) pour des motifs futiles et mensongers.

Ces motifs ont été pour la plupart des griefs abandonnés et une sanction, qui reste aussi injuste qu'infondée, se limite à 4 jours de mise à pied avec sursis, ce qui montre la vacuité du dossier « monté » par l'employeur. Le but est clair : attribuer une sanction pour l'exemple, créer un climat d'intimidation et museler toute action syndicale.

Nous continuerons de dénoncer cette politique de répression syndicale qui s'abat au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

La lutte syndicale continuera au CD93 pour un service public de qualité et des conditions de travail respectueuses des agent-es !

